

ATTESTATION

Je soussignée Doris Glénisson née à Turnhout le 24 avril 1964 atteste

- d'une part, que l'usufruit de l'immeuble sis 23 B rue de la citronnelle, dans les faits, n'a jamais bénéficié à ma mère Françoise Scheyven, s'agissant d'une erreur non rectifiée à cause des frais notariaux attachés, étant toujours entendu que les enfants avaient la pleine propriété de l'immeuble.
- d'autre part, que comme ma mère était dans la difficulté, j'ai fait d'extrêmement fortes pressions à ma mère pour qu'elle accepte rapidement une solution pour sa succession, ce qui me semblait à l'époque dans son intérêt. Elle subissait aussi des pressions de nombreuses autres personnes qui lui recommandaient très fermement d'éviter le litige et de prendre possession rapidement ce qu'elle recevait. Quand elle a signé la transaction du 9 octobre 1999, rien que par ces pressions quasi-quotidiennes, son consentement ne pouvait être libre et éclairé.